DE CIVILISATION
INDIENNE
N° 12 1184

COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTE DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1932.

Présidente : Mlle Guillemin.

Membres présents. — MM. E. Albertini, J. Bayet, E. Benveniste, J.-M. Bordenave, Mlle K. Campbell-Brown, MM. L.-A. Constans, A. Cordier, A. Dain, Mlle F. Delmond, MM. R. Durand, L. Ferté, Mlles A. Freté, A. Guillemin, M. H. Hierche, Mlle P. Laurent, MM. G. Le Bras, H. Lebègue, H. Lévy-Bruhl, Mlle I. Lot, M. J. Marouzeau, Mlle A. Masseron, MM. L. Mertz, M. G. Nicolau, P. Noailles, Mlle H. Petré, M. E. Renoir, Mlles Tachauer, L. Viau, J. Wuilleumier, M. H. Yvon.

Communications du Bureau.

M. J. Marouzeau, secrétaire-administrateur, présente les excuses de M. J. Carcopino, président, qui vient d'être appelé à Rome, et de MM. A. Ernout, P. de Labriolle, P. Collinet, empêchés par la maladie.

Il signale la perte que vient de faire la Société en la personne de Salomon Reinach, une des figures les plus originales de notre temps, l'un des premiers adhérents et le premier membre à vie de notre Société, qui, entre autres services rendus dans tous les domaines, a vivifié l'étude du latin à la fois par ses travaux de science pure et par les ouvrages d'initiation dont il se faisait un délassement.

M. Marouzeau fait part du mariage de notre Trésorière avec notre jeune confrère M. Cl. Zeppa de Nolva, qui vient d'être chargé d'organiser un enseignement de latin à l'Université de Madrid. Dans un milieu accueillant à la science de notre pays, l'un et l'autre se proposent de servir la cause de la Société des études latines. Mlle P. Laurent veut bien se charger, en attendant les élections de décembre, d'assurer le fonctionnement de la trésorerie.

Communications à l'ordre du jour.

1. — M. E. Benveniste étudie *le nom latin de l'esclave*, « *seruus* ». Il indique d'abord les raisons d'ordre morphologique aussi bien que sémantique qui conduisent à séparer *seruus* de *seruare*, contre l'opinion ordi-

COLLÈGE DE FRANCE
Bibliothèque de l'Institut
de Civilisation Indienne
52, rue du Cardinal-Lemoine
75231 PARIS CEDEX 05

naire, et par suite à considérer *seruus* comme un terme isolé, suspect d'être emprunté. Cette conclusion rejoint une théorie de M. H. Lévy-Bruhl, qui a mis en lumière le caractère « étranger » qu'a l'esclavage dans la Rome primitive. Il devient alors possible de montrer que le nom de l'esclave provient de l'étrusque et, en rapprochant d'autres faits de vocabulaire, d'établir que l'esclavage était inconnu des tribus indo-européennes avant qu'elles fussent entrées en rapport avec les civilisations de l'Asie antérieure ou de la Méditerranée.

MM. Lévy-Bruhl, Albertini, Bayet et Marouzeau présentent quelques remarques destinées à souligner la grande portée de cette communication, tant au point de vue de la langue que de l'histoire et du droit.

II. — Parmi les nombreux passages de la *I*re *Décade de Tite-Live* qui mériteraient d'être réétudiés par les philologues et les historiens, M. J. Bayet en propose trois à la discussion :

1° *Préface*, 9. A la place de *desidentes mores*, qui ne repose sur aucune autorité, ne devrait-on pas lire *discedentis mores* (le « Mediceus » porte *discidentis*)? — La métaphore semble hardie à M. R. Durand, défendable à M. Marouzeau.

2° I, 6, 4. N'y a-t-il pas avantage, contre les autres manuscrits, à suivre celui d'Oxford (*Quoniam cum gemini essent, nec aetatis uerecundia discrimen facere posset*), en donnant à *nec* le sens de *ne... quidem?*

3° Et ne devrait-on pas garder, pour la même raison, le texte de tous les manuscrits, II, 40, 8 : *sed ego nihil iam pati, nec tibi turpius quam mihi miserius, possum?* — MM. R. Durand et L.-A. Constans préféreraient ici corriger le texte qui, sous cette forme, leur paraît comporter un sens trop subtil.

M. Marouzeau fait remarquer que dans les deux derniers passages examinés l'interprétation proposée a besoin pour se soutenir de l'artifice moderne de la ponctuation, et se demande s'il n'y a pas là un élément de suspicion.

— La suite de la communication de M. Bayet, qui pose des questions de critique historique, est, vu l'heure avancée, remise à une prochaine séance.

II.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1932.

Président : M. J. Carcopino.

Membres présents. — MM. E. Albertini, G. Arnoux, J. Bayet, H. Bernès, J.-M. Bordenave, E. Chatelain, J. Chatelain, A. Cordier, A. Dain, R. Durand, A. Ernout, Mlles G. Gazin, A. Guillemin, P. Paul